



**MAIRIE DE MONTMOREAU**  
**- 16190 -**

EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt quatre, le trois avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle Henry Dunant, sous la présidence de Monsieur BOLVIN Jean-Michel, Maire.

Délibération :  
D\_2024\_04\_31

Date de convocation du conseil : 29 mars 2024

Nombre de conseillers  
en exercice : 26

Présents : M. BOLVIN Jean-Michel, Mme BLANDINEAU Annette, M. BRUNO Thierry, Mme CHARRANNAT Corinne, M. DEMESSEMAKERS Olivier, M. DESBROSSE Jérôme, M. ELUERD Roland, M. FRETIER Philippe, Mme GODREAU Sandrine, Mme HERAUD Murielle, M. HERBRETEAU Bernard, Mme HUGUET Myriam, M. LABBÉ Hervé, Mme LACOUR Isabelle, M. MICHELET Philippe, Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane, M. PAUL-HAZARD Michel, Mme PIVETEAU Béatrice, M. PUYDOYEUX Jean-Jacques, Mme VALEAU LABROUSSE Christine, M. VIGIER Pascal, Mme WILLAUME Francine.

Nombre de conseillers  
présents : 22

Nombre de votants : 26

Absents excusés :

Mme CAILLETEAU Muriel a donné pouvoir à Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane

Mme CHASTEL Ita a donné pouvoir à M. BOLVIN Jean-Michel

M. LATUILLERIE Bernard a donné pouvoir à Mme PIVETEAU Béatrice

Mme VRILLAUD Bernadette a donné pouvoir à Mme HERAUD Murielle

Objet : Budget Assainissement  
- Affectation du résultat 2023

Secrétaire de séance : Monsieur MICHELET Philippe

M. Philippe MICHELET rappelle les résultats du compte administratif 2023 du Budget Assainissement :

Section d'EXPLOITATION			
Recettes	156 654,63 €	Recettes	72 076,73 €
Dépenses	206 833,58 €	Dépenses	73 946,00 €
Résultat	- 50 178,98 €	Résultat	- 1 869,27 €
Report	479 754,92 €	Report	33 366,22 €
Solde de clôture	429 575,97 €	Solde de clôture	31 496,95 €

<b>SOLDE TOUTES SECTIONS</b>	<b>461 072,92 €</b>
------------------------------	---------------------

<b>Restes à réaliser Dépenses</b>	<b>129 199,98 €</b>
<b>Reste à réaliser Recettes</b>	<b>90 400,00 €</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023,

Considérant que seul le résultat de la section d'exploitation doit faire l'objet de la délibération d'affectation de résultat,

Constatant que le compte administratif de l'exercice 2023 présente un excédent cumulé d'exploitation de 429 575,97 €

DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

<b>002</b>	<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>422 272,94 €</b>
<b>1068</b>	<b>Recettes d'investissement</b>	<b>7 303,03 €</b>

Fait et délibéré le jour, mois  
et an que dessus.

Emis le 03/04/2024, transmis en Préfecture et rendu exécutoire  
le 08/04/2024



Le Maire,  
Jean-Michel BOLVIN